

J'adhère à l'association Centre d'art contemporain d'Ivry – le Crédac à hauteur de : €

Nom(s), Prénom(s)

Entreprise (le cas échéant)

Adresse

E-mail(s)

Téléphone(s)

Je choisis de payer par chèque à l'ordre du Crédac

par virement bancaire

en espèces (sur place)

en carte bancaire (sur place)

Date et signature

Adhésion valable jusqu'au 31 décembre 2023



**Bulletin à retourner au Centre d'art contemporain d'Ivry
– le Crédac, La Manufacture des Œillets, 1 place Pierre
Gosnat, 94200 Ivry-sur-Seine ou à contact@credac.fr**

Pour soutenir les activités du centre d'art et participer à la vie du lieu, devenez adhérent-e du Crédac!

Depuis 1987, le Centre d'art contemporain d'Ivry – le Crédac est un lieu de recherche, d'expérimentation, d'accompagnement intellectuel, critique, technique et professionnel de l'artiste.

Les espaces du centre d'art reflètent ses engagements : aux salles d'exposition s'ajoutent un atelier de création et de production, un lieu dédié aux pratiques artistiques et aux rencontres avec le public, et une résidence de travail pour les artistes. À chaque exposition, personnelle ou collective, le Crédac soutient les artistes dans la production d'œuvres d'art spécifiques.

Cet espace est aussi le vôtre ! Il s'enrichit des discussions et des rencontres que provoque la découverte d'une œuvre d'art ou l'émotion que suscite une exposition. Le Bureau des publics du Crédac poursuit ses actions de sensibilisation en lien avec les démarches des artistes exposés lors de visites commentées adaptées à tous les publics. Les ateliers de pratique artistique destinés aux enfants sont tournés vers l'expérimentation et la découverte.

Coordonnées bancaires :

Banque : 3004 / Agence : 00834

Compte : 03670244 / Clé rib : 86

IBAN : FR76 3000 4008 3400 0036 7024 486

BIC : BNPAFRPP1VR

En soutenant le centre d'art, vous bénéficiez d'avantages au Théâtre des Quartiers d'Ivry, au MAC VAL, à Lafayette Anticipations, au Jeu de Paume et chez d'autres partenaires.

Tarifs des adhésions : ■ Solo : 10 €

■ Duo : 15 €

Adhésions permettant le vote à l'Assemblée Générale :

■ Active : 20 € (-50% sur nos éditions)

■ Soutien : 50 € (nouvelles éditions gratuites)

■ Bienfaitrice : 80 € ou + (nouvelles éditions gratuites)

À réception du bulletin dûment rempli, accompagné du règlement de votre cotisation, nous vous ferons parvenir votre carte d'adhérent-e et/ou l'étiquette à coller sur celle-ci. Pour rappel, les cotisations ne sont pas susceptibles de remboursement, ne sont pas soumises à la TVA et ne donnent pas lieu à la délivrance d'une facture. Elles n'ouvrent pas droit au bénéfice des dispositions des articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts.